

Aurélie Croisier

# ABBAYE DE BALLENS



à travers ses procès-verbaux

Gymnase de Morges, 3M10, septembre 2005

# Sommaire

<b><u>1</u></b>	<b><u>TABLE DES ILLUSTRATIONS</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>2</u></b>	<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>3</u></b>	<b><u>HISTORIQUE DES ABBAYES VAUDOISES</u></b>	<b><u>6</u></b>
3.1	Les premiers statuts des Abbayes vaudoises	9
3.2	Fédération des Abbayes vaudoises (FAV)	9
3.3	Origine du mot « Abbaye »	9
3.4	Récompenses attribuées aux tireurs	10
<b><u>4</u></b>	<b><u>ORIGINE DE L'ABBAYE <i>SUISSE INDEPENDANTE</i>, BALLENS</u></b>	<b><u>11</u></b>
4.1	Les premiers statuts	12
4.1.1	But et organisation	12
4.1.2	Ordre et discipline	13
4.1.3	Tir et parade	13
4.1.4	Admission et finance	13
4.1.5	Dispositions générales	14
4.1.6	Déroulement de la fête	14
4.2	L'Abbaye actuelle	15
<b><u>5</u></b>	<b><u>L'EVOLUTION DE 1843 A AUJOURD'HUI</u></b>	<b><u>17</u></b>
5.1	Date de l'Abbaye	17
5.2	Organisation de la fête	17
5.3	Tir d'Abbaye	18
5.3.1	Les cibles	18
5.3.2	Les armes	18
5.4	Cortège	20
5.5	Journée familiale	20
5.6	L'Abbaye et les femmes	20
5.7	L'Abbaye et les enfants	21
5.8	Les membres	21
5.9	Analyse réflexive	22

<b>6</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>24</b>
<b>7</b>	<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>25</b>
<b>8</b>	<b>GLOSSAIRE</b>	<b>26</b>
<b>9</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>27</b>
9.1	Dictionnaires et encyclopédies	27
9.2	Sources publiées	27
9.2.1	Ouvrages	27
9.2.2	Internet	27
9.3	Sources non publiées	28
9.3.1	Sources manuscrites	28
9.3.2	Sources orales	28
<b>10</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>29</b>
10.1	Document 1 : Interview de Monsieur Monod	29
10.2	Document 2 : Interview de Monsieur Tauxe	30
10.3	Document 3 : Interview de Monsieur Coeytaux	33
<b>11</b>	<b>ABSTRACT</b>	<b>34</b>

Le logo de la page de couverture est celui de la fête de 1998. Il provient du programme de la fête de cette année-là.

# 1 Table des illustrations

Figure 1 :	Extrait de la première page du registre de l'Abbaye de Ballens Suisse Indépendante, écrit en 1843, lors de la création de la société.....	5
Figure 2 :	Remise de la bannière lors de la dernière fête d'Abbaye, à Ballens, en juillet 2003. ....	10
	Source :	
	<a href="http://www.ballens.ch/modules.php?name=Album_Photos&amp;func=show&amp;album=photos/Ab19b/index.php">http://www.ballens.ch/modules.php?name=Album_Photos&amp;func=show&amp;album=photos/Ab19b/index.php</a> .....	10
Figure 3 :	Couronnement du roi du tir lors de la célébration de l'Abbaye, en 1987. Cette image provient d'un album de photos de la famille Croisier.....	16
Figure 4 :	Photo prise par Aurélie Croisier. Ces deux armes proviennent de la collection privée de Monsieur Walter Pfister, à Echichens.....	19
Figure 5 :	Photo prise par Aurélie Croisier. Ces deux armes appartiennent à la famille Croisier, Ballens.....	19
Figure 6 :	Graphique concernant l'évolution des membres de l'Abbaye. Source : procès-verbaux des années concernées .....	21

## 2 Introduction

Nos campagnes suisses préservent une tradition, peu commune à nos grandes villes, la pratique du tir. Ce sport particulier perdure à travers les années. Bon nombre de foyers suisses conservent une arme à feu chez eux, ce qui est propre à notre pays.

Les Suisses aiment ce sport qu'ils pratiquent dans les stands de tir, au sein des sociétés. Pour preuve, cette année, quelques milliers de personnes se sont déplacées jusqu'à Frauenfeld, en Thurgovie, à l'occasion du tir fédéral. Cela est la preuve que cette tradition helvétique n'est pas encore prête à « tomber dans les oubliettes ».

Il existe différentes fêtes de tir : le tir fédéral, le tir cantonal, le tir en campagne mais aussi les Abbayes vaudoises.

L'Abbaye est une fête de tir qui regroupe à la fois des passionnés de ce sport et des personnes fortement attachées à leur commune. L'Abbaye est un événement ancré dans la tradition vaudoise depuis plus de six cents ans. On compte, actuellement, encore 185 Abbayes vaudoises. Ce qui représente environ 30'000 membres<sup>1</sup>.

Malgré le vieil âge de cette fête, les gens continuent de l'attendre avec impatience. Grâce à elle, ils ont l'occasion de se réunir, de boire un verre et de faire la fête.

L'Abbaye de Ballens ne fait pas exception. Célébrée tous les cinq ans, elle est attendue avec impatience par les habitants du village. Avec plus de 160 ans d'âge, elle démontre fort bien que les traditions se sont conservées. Cette fête qui se veut avant tout patriotique a vu défiler plusieurs générations d'hommes. Elle n'a pas échappé à l'évolution. C'est ainsi que nous pouvons nous interroger au sujet des transformations qu'elle a subies. Quels sont les changements qu'a vécus l'Abbaye de Ballens de 1843 à nos jours ? Quelles sont les modifications que l'on peut percevoir, que ce soit à travers les différents règlements ou par la manière de fêter cet événement spécial. C'est à ces questions que je vais essayer de répondre tout au long de ce dossier.

Pour y parvenir, je débiterai ce dossier par un historique des Abbayes vaudoises puis plus précisément celui de la société de Ballens et sur son évolution au fil du temps. Je m'appuierai principalement sur deux interviews : celle de Monsieur Tauxe, Abbé-Président de la Fédération des

---

<sup>1</sup> Renseignements fournis par Monsieur Tauxe

Abbayes Vaudoises et celle de Monsieur Monod, ancien Abbé de l'Abbaye de Ballens.

Par ce projet, je souhaite approfondir mes connaissances sur une fête que tout le village attend impatiemment et comprendre comment elle a évolué au cours de ces deux siècles.

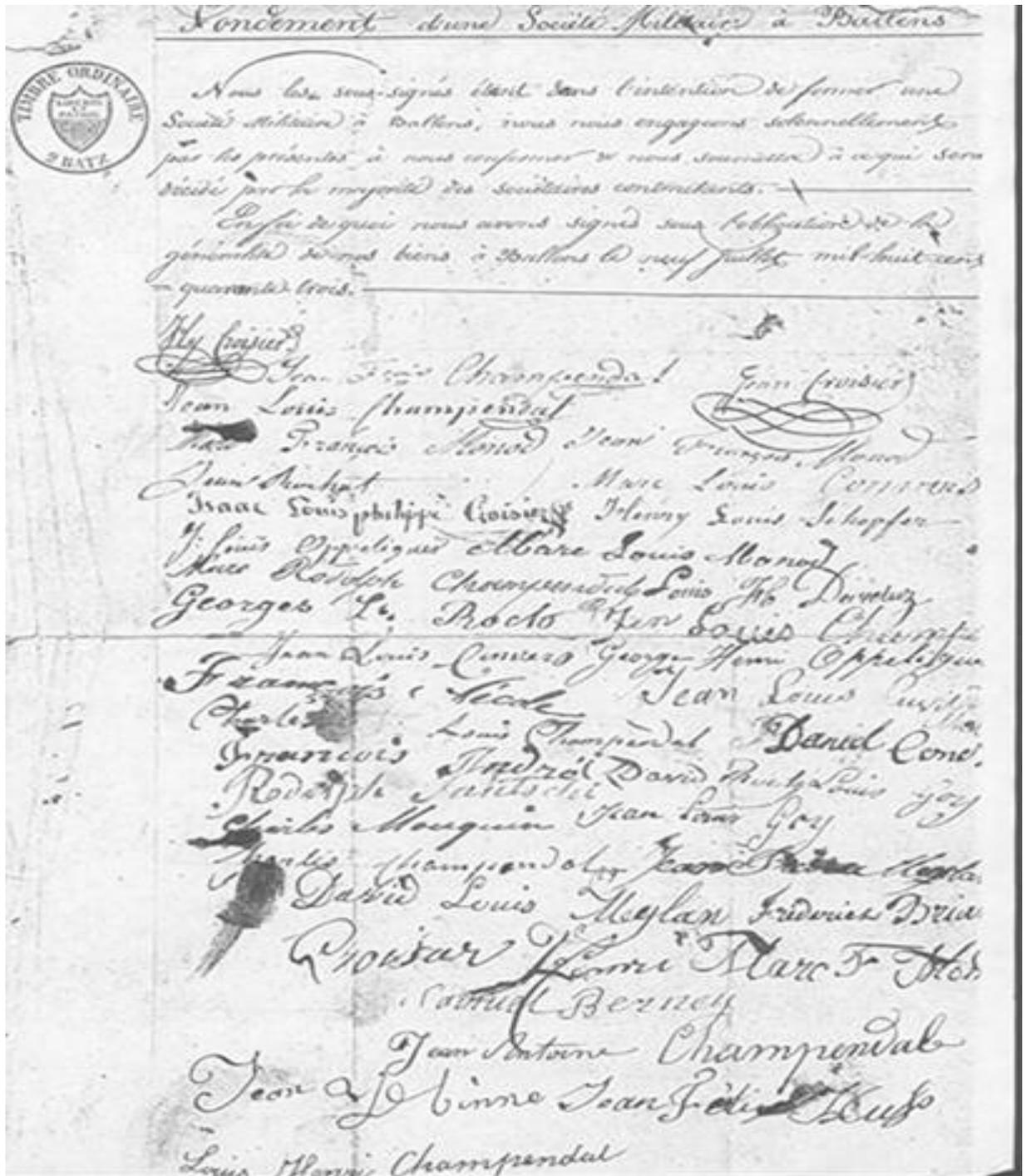


Figure 1 : Extrait de la première page du registre de l'Abbaye de Ballens Suisse Indépendante, écrit en 1843, lors de la création de la société.

### 3 Historique des Abbayes vaudoises

L'origine des Abbayes vaudoises<sup>1</sup> remonte au Moyen Age. Durant cette période, les comtes de Savoie mettaient en place dans leur ville des armées de tireurs à l'arc, ainsi que des arquebusiers, dans le but de protéger la ville et de faire respecter les lois par les citoyens. Les meilleurs tireurs obtenaient des prix ou des exemptions d'impôts.

Le tir au *Papagai* fait partie du patrimoine des Abbayes vaudoises. Dans certaines villes, on fixait un perroquet en bois, au sommet d'un mât d'environ cinquante mètres. Le but était de l'abattre au tir à l'arc, à l'arbalète ou à l'arquebuse\*<sup>2</sup>. Les tireurs ayant réussi à détruire cette cible étaient proclamés rois. Ces derniers obtenaient des avantages tels que des dispenses d'impôts et de taxes. Les autorités bernoises ont encouragé cette pratique durant le XVIème siècle et ont rappelé, en 1713, qu'elle devait « donner lieu à tout le peuple de s'exercer aux armes et au tirage et à les rendre tant mieux capables de servir la patrie en temps de guerre<sup>3</sup> ».

La Confédération helvétique possède, dès le XVIIe siècle, un service militaire obligatoire pour tous les hommes âgés de 16 à 60 ans, excepté les magistrats et les pasteurs. Paysans, nobles, bourgeois ou encore serfs y étaient astreints. Cela représente, pour la Confédération, 100'000 hommes sachant manier les armes, bien plus que la France ou l'Empire qui sont pourtant plus grands géographiquement. Le service obligatoire enseignait, aux jeunes gens, dès 16 ans, les bases strictes de la discipline militaire ainsi que l'utilisation de l'arquebuse et du mousquet\*.

Les enfants, dès huit ans, entamaient leur préparation au service militaire par des exercices de tir à l'arc, d'escrime, de lutte ainsi que de jet de pierres. Ceux qui parvenaient à accomplir la meilleure performance étaient gratifiés par un prix.

Durant l'année 1615, les autorités bernoises ont décidé qu'en période de paix les soldats devaient s'entraîner à la pratique du tir à des dates prévues, c'est le début des exercices obligatoires. Les autorités bernoises ont soutenu les tirs volontaires, à travers les Abbayes vaudoises existantes et ont incité la formation de nouvelles Confréries de tir. Ainsi, elles avaient tout à y gagner car elles avaient, sous leur commandement, des hommes sachant manier une arme mais elles veillaient aussi à ce que cela ne se retourne pas contre elles.

---

<sup>1</sup> Source : Jean-Jacques Fiechter, *Les Abbayes vaudoises*, pp. 13-16

<sup>2</sup> Les mots munis d'un astérisque sont définis dans le glossaire, en fin de travail

<sup>3</sup> Source : Jean-Jacques Fiechter, *Les Abbayes vaudoises*, pp. 19-21

Les milices devaient adresser une supplique aux autorités de Berne afin de créer une Abbaye<sup>1</sup>.

Avec l'arrivée du mousquet, le tir devient une pratique coûteuse car l'on ne peut plus confectionner son arme soi-même, comme avec l'arbalète, mais il est nécessaire désormais de faire appel à des spécialistes afin d'obtenir ce nouveau matériel mécaniquement sophistiqué. L'impact des balles du mousquet s'avère dangereux. Ne pouvant plus s'entraîner contre un mur, comme avec l'arbalète, les hommes vont éprouver le besoin de se rassembler afin de pouvoir pratiquer ce sport dans un lieu approprié. Les autorités bernoises vont tout de suite accepter ces réunions dans le but de pratiquer le tir.

A cette époque, le fait de détenir une arme représente, pour la population suisse, un état d'homme libre.

En 1788, le Pays de Vaud compte plus de 16'000 tireurs, qui sont rassemblés dans 250 Abbayes.

Peu avant l'invasion française de 1798, plusieurs Abbayes ont vu le jour. Les citoyens vaudois vivaient dans une période de grande incertitude. Ils voulaient dès lors se défendre d'un quelconque ennemi.

Les Abbayes vaudoises sont demeurées fidèles au régime bernois.

Le XIXe siècle voit fleurir plusieurs Abbayes. Le calme étant revenu, la population suisse comprend qu'il faut des hommes sachant manier correctement une arme afin de se protéger d'un possible envahisseur.

De 1803 à 1808, nombreuses sont les Abbayes qui virent le jour afin de célébrer l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération.

En 1815, après la chute de Napoléon, le Congrès de Vienne a admis la neutralité de la Confédération et de ses vingt-deux cantons. La Suisse est enfin libre.

De 1815 à 1830, le gouvernement vaudois a encouragé la pratique du tir ainsi que la formation de nouvelles Abbayes.

Lors de la révolution vaudoise de 1845, plusieurs Abbayes voient le jour.

L'année 1874 va voir disparaître plusieurs Confréries. Cela est dû à la révision de la Constitution fédérale de 1848, qui décrète le rassemblement de l'armée ainsi que la défense de porter l'uniforme hors du service militaire. Certains membres des Abbayes, fortement attachés à la

---

<sup>1</sup> Renseignements fournis par Monsieur Tauxe

tradition, voient la parade perdre de son ampleur puisque, lors de cette dernière, ils défilaient en habit militaire.

Tout au long du XXe siècle, de nouvelles Abbayes se créent. La pratique du tir devient un concours qui se veut sportif mais aussi pacifique et patriotique. Elle permet aux tireurs de se rassembler afin de se confronter entre eux. Elle n'est plus placée sous l'enseigne de l'instruction militaire comme auparavant.

De nos jours, les Abbayes jouent un rôle rassembleur. Les citoyens d'une localité se retrouvent afin de célébrer cette fête qui dure, généralement, du samedi au lundi, au début de l'été. Le tir se passe le samedi, toute la journée, ainsi que le dimanche matin. Différentes passes de tir sont proposées, elles peuvent se nommer : « Abbaye », « Société », « Bonheur » ou encore « Rachat ». Il y a de nombreux prix à la clé.

Les villageois sont souvent réveillés par la diane, le samedi matin, très tôt.

A sept heures, le samedi, l'appel marque le début de la fête. Tous les membres se réunissent, portant une tenue correcte, accompagnée d'un sautoir, d'un cordon aux couleurs de l'Abbaye, d'un insigne et, parfois, d'un chapeau. Certains membres sont des vétérans qui, malgré leur âge avancé, continuent à tirer. Après l'appel, les membres se rendent au stand afin d'effectuer leur tir.

Les résultats sont donnés le dimanche, à midi, sur la place publique. Les autorités sont présentes. Durant la marche du drapeau de la société, les membres se tiennent au garde-à-vous.

Après la cérémonie, le cortège se forme. Il est composé d'une fanfare, de bannières, de demoiselles d'honneur accompagnées par les rois du tir et des tireurs. Les autres sociétés du village participent souvent au cortège, en portant des costumes ou en défilant sur des chars.

A l'issue de la parade, les rois dansent la marche de circonstance avec leur reine. Puis un banquet et une partie officielle ponctuent la fête.

Il ne faut pas oublier que chaque Abbaye est unique en son genre. Les traditions perdurent au fil du temps et permettent ainsi à chaque société de garder les traits spécifiques qui la caractérisent<sup>1</sup>.

C'est de cette manière que se déroulent, en général, les Abbayes vaudoises de notre époque.

---

<sup>1</sup> Source : Jean-Jacques Fiechter, *Les Abbayes vaudoises*, pp. 63-65

### 3.1 Les premiers statuts des Abbayes vaudoises

Les Abbayes, dès le XIV<sup>ème</sup> siècle, étaient composées surtout de soldats. La journée de tir débutait par un contrôle des armes, suivi d'une parade à laquelle chaque membre de l'Abbaye devait prendre part, sous peine d'amende. Les membres devaient porter l'uniforme, s'ils en possédaient un. Chaque membre devait se rendre au lieu de tir avec sa propre arme (mousqueton), un kilogramme de poudre ainsi que des balles en plomb. Il portait l'épée ou le sabre sur le côté. Les tireurs devaient faire preuve de bonne tenue et d'abstinence face à l'alcool. Les assemblées des Abbayes commençaient souvent par une prière.

Les Abbayes dites de *Bourgeoisie* ne peuvent être constituées que de membres ressortissant de leur village<sup>1</sup>.

Les Abbayes, à leur début, n'acceptaient que des hommes pour membres alors qu'aujourd'hui, certaines sociétés acceptent les femmes en tant que membres<sup>2</sup>.

### 3.2 Fédération des Abbayes vaudoises (FAV)

La Fédération des Abbayes vaudoises a vu le jour durant l'année 1942.

Elle a pour but de réunir toutes les Abbayes du canton de Vaud pour que ces dernières entretiennent des liens entre elles, ceci afin de conserver les traditions ainsi que le sentiment patriotique de ses membres.

Les Abbayes vaudoises s'étaient déjà rassemblées lors du tir cantonal à Bex. Il a fallu attendre jusqu'en 1942 pour que soit fondée la Fédération des Abbayes vaudoises, ceci grâce au Colonel Albert Chamorel. La FAV fait partie de la Société Vaudoise des Carabiniers. Au sein des septante-neuf Abbayes fondatrices de cette Fédération figure l'Abbaye de Ballens<sup>3</sup>.

### 3.3 Origine du mot « Abbaye »

Ce nom remonte aux origines des Abbayes vaudoises. A l'époque, les seuls groupements organisés étaient ceux des religieux. Alors, les milices se

---

<sup>1</sup> Information obtenue de Monsieur Tauxe

<sup>2</sup> Source : Jean-Jacques Fiechter, *Les Abbayes vaudoises*, pp. 24-32

<sup>3</sup> Sources : Statuts de la Fédération des Abbayes Vaudoises et entretien avec Monsieur Tauxe

sont calquées sur l'organisation religieuse. Cela explique pourquoi le terme « abbaye » nous fait plutôt penser à un endroit où se trouvent des moines<sup>1</sup>.

### 3.4 Récompenses attribuées aux tireurs

Le prix attribué aux tireurs depuis le XVI<sup>e</sup> siècle est l'assiette en étain. Cette tradition perdure encore aujourd'hui.

La rose est un symbole de l'Abbaye : auparavant elle était distribuée avec les premiers prix. Aujourd'hui, elle décore les sapins plantés dans le village, à l'occasion du passage du cortège de l'Abbaye.

Les trois meilleurs tireurs reçoivent chacun une couronne de laurier différente. Le meilleur des tireurs reçoit une couronne de laurier en or, pour le second, elle est en argent, celle du troisième est ornée de glands<sup>2</sup>.



Figure 2 : Remise de la bannière lors de la dernière fête d'Abbaye, à Ballens, en juillet 2003.

Source :

[http://www.ballens.ch/modules.php?name=Album\\_Photos&func=show&album=photos/Ab19b/index.php](http://www.ballens.ch/modules.php?name=Album_Photos&func=show&album=photos/Ab19b/index.php)

---

<sup>1</sup> Renseignements fournis par Monsieur Tauxe

<sup>2</sup> Source : Jean-Jacques Fiechter, *Les Abbayes vaudoises*, pp. 36-39 et p. 98

## 4 Origine de l'Abbaye *Suisse Indépendante*, Ballens

La première Abbaye qu'a connue le petit village de Ballens a vu le jour en 1609, elle portait le nom « l'Abbaye<sup>1</sup> », puis en 1709 « la jeune Abbaye<sup>2</sup> » lui succède. La troisième, « la Société militaire des Cadets de Ballens<sup>3</sup> » est fondée en juin 1780, par 12 villageois. Chaque membre devait promettre de combattre s'il y en avait besoin. Les sociétaires devaient donner vingt florins (= huit francs suisses) chacun, pour le fonds de caisse. Tour à tour, un membre était nommé, pour une durée de deux ans, dans le but de s'occuper des charges administratives de la société. On nommait cette personne le « Gouverneur ». Celui qui refusait de se soumettre à cette fonction recevait une amende.

La société était dirigée par un membre nommé Abbé ou chef, pendant trois ans. Il était élu par la majorité des voix. Il devait résider à Ballens.

Plusieurs actes étaient amendables : le fait de ne pas être présent à une assemblée ou d'arriver après la prière, de refuser d'obéir au « Gouverneur », de tenir des propos insultant la religion, de donner des surnoms à un ou plusieurs membres, de s'enivrer pendant une assemblée ou encore de se rendre à l'assemblée sans porter l'épée.

Seuls les hommes n'ayant commis aucune erreur de conduite et provenant d'un mariage légitime étaient admis.

Si la société apprenait qu'un membre avait un enfant illégitime, il devait payer une amende. Si un membre venait à participer à des actes malhonnêtes et qu'il en était puni par la justice, il était exclu de la Société des Cadets de Ballens.

En 1784, les autorités bernoises ont officialisé « la Société militaire des Cadets de Ballens ».

En 1876, « la Société militaire des Cadets de Ballens » est dissoute<sup>4</sup>. La Société des Cadets ainsi que l'Abbaye *Suisse Indépendante* ont coexisté durant quelques années, à Ballens.

L'Abbaye *Suisse Indépendante* de Ballens a vu le jour le neuf juillet 1843. C'est la quatrième et dernière société militaire de tir, à Ballens. Elle est encore active de nos jours.

Les vingt-six fondateurs de cette Abbaye avaient pour ambition de former une société militaire de tir à Ballens. Ils avaient décidé d'élire une commission formée de quatre membres et d'un président. Cette dernière

---

<sup>1</sup> Information obtenue de Monsieur Monod

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Source : Tous les renseignements ci-dessus sont tirés du discours de l'Abbaye de Ballens du 15 au 17 juillet 1967, par l'Abbé-Président, Monsieur Monod

avait, pour première mission, de mettre sur pied un projet de règlement, pour la société. Afin de constituer un fonds de caisse, chaque membre devait payer 24,15 francs. Cet argent a servi, notamment, à l'achat d'un drapeau et de brassards. Des nouveaux membres pouvaient être reçus, à partir de la séance de mai 1844<sup>1</sup>.

## 4.1 Les premiers statuts

Voici quelques points essentiels des premiers statuts de la société militaire de Ballens<sup>2</sup>.

### 4.1.1 But et organisation

Le but de la société était de pratiquer le tir à la carabine et de se retrouver le lendemain du jour de tir. Elle avait pour devise : *Suisse Indépendante*. Cela signifie que c'était une société qui se voulait avant tout patriotique.

Chaque année, l'assemblée avait lieu le dernier dimanche du mois de mai, à 14h00, à l'auberge communale. Les membres habitant à plus d'une distance d'environ quatre kilomètres n'étaient pas obligés d'y assister.

Le jour du tir, une assemblée générale était convoquée. Tous les membres qui participaient à la fête devaient y assister.

Le comité était composé de cinq membres, élus par l'assemblée. Dans le comité, il y avait un président, un secrétaire et un boursier. Tous les trois ans, un nouveau comité était élu. Les membres du comité étaient rééligibles. Père et fils ou deux frères ne pouvaient pas faire partie du comité en même temps.

On pouvait distinguer le comité des autres membres par le fait qu'ils portaient un brassard de couleur verte décoré de franges blanches au bras gauche, lors des jours de tir et de fête. Les membres arboraient un brassard vert et blanc accompagné d'un nœud.

Le comité pouvait donner une amende à un membre de la société. Il devait s'occuper d'organiser la fête, les tirs. Durant la fête, on servait un banquet dont le prix était fixé par le comité.

---

<sup>1</sup> Source : Procès-verbal d'août 1843

<sup>2</sup> Source : Procès-verbal du mois de février 1844

#### **4.1.2 Ordre et discipline**

Les membres de l'Abbaye de Ballens étaient obligés de respecter les points suivants et dans certains cas de les accomplir :

- Le président devait faire régner l'ordre au sein de la société.
- Le comité était élu à bulletin secret.
- Le président devait informer Monsieur le Préfet et Monsieur le Syndic de la date de la fête.
- Les lois militaires étaient à prendre en considération par chaque membre de la société.

#### **4.1.3 Tir et parade**

Le deuxième samedi de juin avaient lieu les tirs. La parade suivait, le lendemain des tirs. La fête pouvait être renvoyée d'une année, si l'assemblée générale le décidait.

Lors de l'assemblée générale qui précédait les tirs, les membres devaient se présenter avec leur arme.

Chaque militaire, membre de l'Abbaye, devaient porter son uniforme durant la fête et les tirs, sinon il était passible d'une amende.

Le président avait la possibilité de donner le commandement au militaire ayant le plus haut grade, mais cela ne valait que pour le jour même et n'en faisait pas pour autant un membre du comité.

Au stand, le règlement ainsi que la police de tir étaient affichés par le comité. Ils devaient être respectés.

#### **4.1.4 Admission et finance**

Il y avait quelques conditions afin de devenir membre de l'Abbaye *Suisse Indépendante* :

- être suisse
- avoir dix-sept ans
- être présenté par un membre de la société
- recueillir les trois-quarts des votes
- payer une certaine somme d'argent, décidée par l'assemblée
- promettre d'obéir au règlement de la société et d'être fidèle à la Constitution du canton de Vaud ainsi qu'à ses autorités.

- un membre de la société pouvait céder ses droits à l'un de ses fils légitimes qu'il choisissait.
- un membre devait verser de l'argent à la société s'il se mariait, avait, pour la première fois, un fils légitime, obtenait un grade militaire ou un emploi civil.

#### **4.1.5 Dispositions générales**

Si un membre était condamné à une peine, pour vol, il ne pouvait plus faire partie de la société.

Les personnes n'ayant pas payé leur dû à la société avant le début de l'assemblée générale du jour des tirs, ne pouvaient pas prendre part à la fête. Mais, elles n'étaient pas pour autant libérées du remboursement.

Le boursier, le secrétaire ainsi que le sergent recevaient chacun un dédommagement pour leur travail.

Le président conservait, chez lui, le registre, le drapeau ainsi que tout ce qui appartenait à la société.

Chaque année, lors d'une assemblée générale, le secrétaire devait lire les règlements afin que chaque membre en prenne ou reprenne connaissance.

Si l'on désirait dissoudre la société, cela ne pouvait se faire que sur la demande d'un membre, soutenu par dix autres. Il fallait aussi que, suite au vote de l'assemblée, cette requête obtienne les trois-quarts des voix. Les biens de la société étaient alors distribués également à chacun des membres.

#### **4.1.6 Dérroulement de la fête**

Les membres se retrouvaient le samedi en tenue militaire avec leur arme, le dimanche en uniforme. Ce dernier était composé d'un pantalon blanc, d'un châte et ils devaient porter le sabre.

Le comité devait choisir un lieu afin d'aménager un stand pour les tireurs, avec deux cibles.

Le samedi matin, à 6h00, chaque membre devait apporter trois planches en bois. Ceci afin de réaliser un plancher de bal, situé devant l'auberge du village.

Le comité était chargé d'engager une musique ainsi que des tambours à l'occasion des bals lors de la fête ainsi que pour marquer le pas durant les parades.

Chaque membre devait donner cinq francs afin de faire face aux dépenses de la fête<sup>1</sup>.

## 4.2 L'Abbaye actuelle

De nos jours, l'Abbaye de Ballens débute le samedi en fin de journée par la remise de la bannière, sur la place du village. Le comité de la dernière fête la transmet au nouveau comité. Après quelques discours, le cortège se forme pour se rendre sur la place de fête qui se trouve en face du battoir. Un bal permet de poursuivre la soirée.

Le dimanche matin débute par le couronnement des rois suivi d'un culte patriotique. Avant midi, une parade emmène rois, reines, membres, demoiselles d'honneur et accompagnants dans les rues du village. A mi-parcours, une collation est offerte. Puis le banquet est servi sous la cantine de la place de fête. Durant l'après-midi, se déroule la partie officielle suivie de la remise des prix du tir. Puis, en fin d'après-midi, a lieu une seconde parade. Un bal clôture la journée.

Le lundi matin commence par le couronnement du tir des enfants, puis le résultat du tir des dames est proclamé. En fin de matinée, les enfants de Ballens se produisent sur scène ainsi que le chœur mixte du village. Un cortège suit cette partie familière. La verrée pendant ce cortège est offerte par l'Abbé-Président en place. Ensuite l'on retourne sous la cantine, afin de prendre part au banquet de midi. Pendant l'après-midi, une partie officielle se déroule; les enfants, qui ont tiré, reçoivent leur prix. En fin d'après-midi, chacun participe à la dernière parade. Les trois collations durant le cortège sont offertes par les trois rois. A l'issue de cette parade, on assiste à la retraite des bannières. Cet ultime acte officiel se déroule au rythme d'une marche militaire jouée par la fanfare.

Durant la fête, les rois sont accompagnés de leur reine ainsi que de demoiselles d'honneur, toutes habillées d'une robe blanche.

La place de fête est animée de divers manèges forains.

Cette fête demande beaucoup de préparation : les gens du village, pendant l'hiver qui la précède, confectionnent des roses en papier dans le but de les suspendre aux sapins qui ornent les quartiers du village. Aux entrées du village, on suspend des couronnes de buis. Certains habitants décorent leur maison de diverses manières<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Source : Procès-verbal du 26 mai 1844.

<sup>2</sup> Source : Programme de fête de l'Abbaye de Ballens, en 2003

Cette fête est un rassemblement du village. Durant trois jours, on oublie toutes les querelles.



Figure 3 : Couronnement du roi du tir lors de la célébration de l'Abbaye, en 1987. Cette image provient d'un album de photos de la famille Croisier.

## 5 L'évolution de 1843 à aujourd'hui

On pourrait croire qu'avec 162 ans d'existence, l'Abbaye de Ballens a considérablement évolué. Pourtant ce n'est pas vraiment le cas. Cette fête a vécu quelques changements considérables, notamment l'évolution de la femme dans la vie active ce qui s'est évidemment répercuté au sein de cette fête. Pourtant, l'Abbaye de Ballens est restée très fidèle à sa tradition. Le fait d'avoir remis d'anciens titres au goût du jour le prouve fort bien ; en 1984, les membres du comité sont désormais nommés Abbé-Président, Lieutenant d'Abbé, Trésorier, Greffier ou encore Banneret<sup>1</sup>. Dans ce cas-là, il s'agit d'un retour à d'anciennes dénominations.

L'Abbaye de Ballens tire son charme du fait que les traditions perdurent à travers les siècles mais aussi grâce à quelques innovations. Aujourd'hui encore, jeunes et moins jeunes sont rassemblés lors de cette fête unique en son genre.

### 5.1 Date de l'Abbaye

Lors de sa création, la fête était annuelle si l'assemblée le décidait. Puis, l'Abbaye eut lieu tous les six ans. Depuis 1970, l'Abbaye est un rendez-vous quinquennal. Entre la fête de 1987 et celle de 1993, on a attendu six ans afin de pouvoir célébrer les 150 ans de la société.

Autrefois, la fête ne se déroulait que sur deux jours : le samedi, on tirait et le dimanche, on participait à la parade et au banquet. Actuellement, la fête dure du samedi soir au lundi, y compris. On débute les tirs le week-end qui précède les réjouissances et on les termine le samedi même de la fête.

Désormais, l'Abbaye de Ballens a lieu tous les cinq ans, dans le courant du mois de juillet.

### 5.2 Organisation de la fête

Auparavant, le comité avait la tâche d'organiser cette fête, ce qui n'était pas une mince affaire, car il fallait engager un orchestre, un cantinier, s'occuper des tirs, de la décoration, du cortège ainsi que de trouver des prix récompensant les tireurs. Ce n'est qu'à partir de 1935 que naît la commission de tir ainsi que celles de décoration et des prix. Ainsi, le comité est déchargé de quelques corvées. Puis, de nouvelles commissions

---

<sup>1</sup> Source : Procès-verbal de février 1984.

voient le jour telles que celles du cortège et du tir des enfants. Désormais, le comité est secondé par trois commissions qui ont pour rôle de l'aider à mettre en place cette fête. A ses débuts, celle-ci réunissait les membres de la société alors qu'aujourd'hui, le village entier y participe ce qui prouve fort bien que le travail n'est plus le même qu'il y a 162 ans, sans oublier l'évolution moderne qui a considérablement modifié les différentes tâches à accomplir lors de l'organisation d'un tel événement.

### 5.3 Tir d'Abbaye

Le tir est l'une des principales activités de l'Abbaye. L'Abbaye de Ballens a connu diverses manières de pratiquer le tir. Cela est dû à l'évolution des armes à feu. Ces dernières sont devenues de plus en plus performantes. Le choix des cibles est différent. Le nombre de coups à tirer n'a pas toujours été le même.

La fête du centenaire, en 1943, eut lieu malgré l'interdiction de tirer du Département militaire. Le tir s'effectua au petit calibre. Cela démontre que l'Abbaye ne peut se dérouler sans un tir quelconque.

#### 5.3.1 Les cibles

Lors de la première fête, en 1844, les membres devaient tirer trois coups sur la cible *Société*. Celui qui ne parvenait pas à marquer de point, payait une amende. La cible du *Prix francs* permettait aux tireurs de recevoir une répartition égale entre eux, sauf le premier qui obtenait un franc de plus<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, la cible *Société* existe encore, mais il y a cinq coups à tirer. La seconde cible est nommée *Bonheur*. Cette dernière est particulière : ses résultats ne sont proclamés que le dimanche de la fête. Cela donne un certain suspense, car les tireurs ne savent que s'ils ont fait une mouche\* ou pas. Ce qui signifie que le roi de cette cible ne sera désigné que lors du palmarès.

#### 5.3.2 Les armes

Les armes ont évolué. Afin de justifier ce constat, j'ai choisi de présenter quatre armes différentes. Je ne sais pas si les deux plus anciennes armes ont été utilisées lors d'un tir d'Abbaye à Ballens.

---

<sup>1</sup> Source : Procès-verbal de juin 1844



Figure 4 : Photo prise par Aurélie Croisier. Ces deux armes proviennent de la collection privée de Monsieur Walter Pfister, à Echichens.

Le fusil, en arrière-plan, est dit d'infanterie. Il a été fabriqué à partir de 1811. Le coup part grâce à une pierre en silex<sup>1</sup>. C'est ce genre d'arme qu'on pouvait peut-être retrouver dans le tir d'Abbaye, à Ballens. La carabine, au premier plan, date des années 1820-1830<sup>2</sup>.



Figure 5 : Photo prise par Aurélie Croisier. Ces deux armes appartiennent à la famille Croisier, Ballens.

Le fusil créé en 1957, en arrière-plan, emploie la même munition depuis 1911. Il est assez lourd à l'opposé du FASS 90, au premier plan, qui est léger. La munition utilisée pour ce dernier est plus légère que celle du 57. C'est l'arme la plus précise qui existe en Suisse et c'est celle utilisée, actuellement, dans le tir d'Abbaye, à Ballens.

On remarque que les armes ont énormément évolué. Ces dernières sont de plus en plus performantes. On a passé du fusil en bois à celui en plastique. Désormais, le fusil d'assaut 90 permet aux tireurs d'être très précis.

<sup>1</sup> Source : *Fusils et carabines de collection*, 2<sup>e</sup> édition, p. 38

<sup>2</sup> Source : *Fusils et carabines de collection*, 2<sup>e</sup> édition, pp. 123-124

## 5.4 Cortège

Seuls les membres de la *Société Suisse Indépendante* pouvaient participer au cortège, lors des premières fêtes. Les villageois ne faisaient que regarder le défilé. Les membres paraient en tenue militaire et marchaient au pas. Puis, en 1874, suite à la révision de la Constitution fédérale de 1848, le port de l'habit militaire est défendu.

Lors du centenaire de l'Abbaye, les sociétés locales du village sont invitées à prendre part au cortège.

Aujourd'hui, celui-ci est composé d'une fanfare, des membres de la Société, des rois accompagnés de leur reine. Certaines sociétés du village défilent sur un char confectionné pour l'occasion ou se déguisent. Les villageois suivent comme un « troupeau »<sup>1</sup>. Cela n'est plus aussi strict qu'avant et cela a fait perdre beaucoup de charme à cette parade.

## 5.5 Journée familiale

Au fil des années, le lundi est devenu une journée moins solennelle, au cours de laquelle le protocole est allégé. Il est consacré au couronnement des rois ou reines des enfants, ainsi qu'aux résultats des tirs des dames.

Les enfants de Ballens chantent, déguisés sur scène. Le chœur mixte se produit aussi.

## 5.6 L'Abbaye et les femmes

Lors des premières fêtes, les femmes n'étaient pas autorisées à participer à la fête, ceci s'explique par le fait qu'elles ne pouvaient pas faire partie des sociétés. Ce n'est qu'en 1909 qu'elles sont admises à participer au banquet.

Lors de la fête de 1982, un tir spécial pour les dames est mis en place. Ainsi, les femmes peuvent tirer à l'occasion de l'Abbaye, même si elles ne peuvent pas faire partie de cette société<sup>2</sup>.

L'Abbaye de Ballens reste réservée aux hommes ce qui n'est pas le cas de toutes les Abbayes, puisque certaines admettent les femmes au sein de leur société<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Renseignements fournis par Monsieur Monod

<sup>2</sup> Source : Procès-verbal d'avril 1909 et janvier 1982

<sup>3</sup> Information obtenue de Monsieur Tauxe

## 5.7 L'Abbaye et les enfants

Un tir des enfants a été organisé pour la première fois, lors de la fête de 1972. Ainsi, les garçons ou filles du village peuvent tirer. Les enfants sont divisés en deux catégories : les grands depuis 10 ans et les petits jusqu'à 9 ans. Les plus âgés tirent avec une carabine au petit calibre, alors que les cadets tirent avec la carabine à plomb<sup>1</sup>. Ainsi, les enfants participent aussi à cette fête et ce tir leur permet d'imiter leurs aînés : être proclamé roi ou reine du tir. Si tel est le cas, ils en retirent beaucoup de fierté.

## 5.8 Les membres

Ce graphique montre l'évolution des membres de l'Abbaye de Ballens, de ses débuts à aujourd'hui. La croissance des membres n'est pas régulière mais on remarque que plus on avance dans le temps, plus il y a de membres. On peut conclure que l'effectif de l'Abbaye de Ballens est, en général, en augmentation. Ceci s'explique par le fait que les membres de cette société ne sont pas forcément des habitants du village. Il est devenu de coutume qu'un membre extérieur fasse partie du comité<sup>2</sup>.

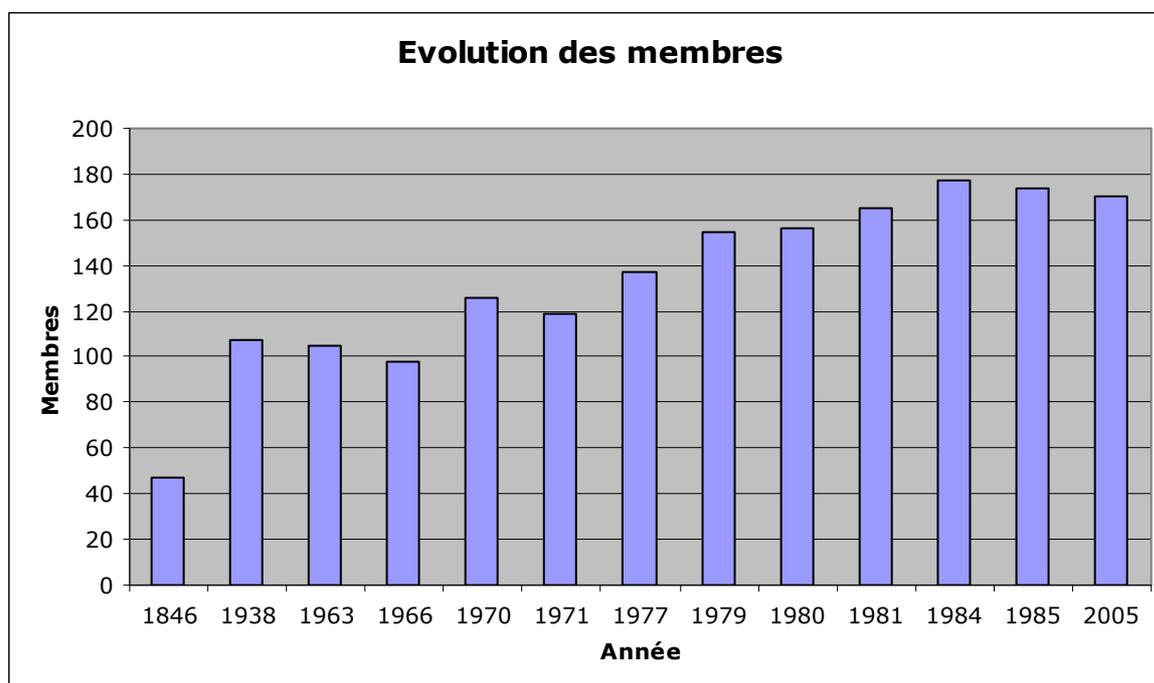


Figure 6 : Graphique concernant l'évolution des membres de l'Abbaye.  
Source : procès-verbaux des années concernées

<sup>1</sup> Source : Procès-verbal de mai 1972

<sup>2</sup> Information obtenue de Monsieur Yves Coeytaux

L'augmentation du nombre d'adhérents à cette Confrérie ne correspond pas à l'augmentation du village. Puisque depuis 1850, la population de Ballens n'a fait que de diminuer, sauf entre 1900 et 1950<sup>1</sup>.

## 5.9 Analyse réflexive

L'Abbaye de Ballens est restée fidèle à elle-même sur de nombreux points. Cela s'explique par le fait que la population de ce village, ainsi que les membres extérieurs de cette société apprécient le fait de perpétuer les traditions à travers cette fête. Je pense que les gens ont besoin de retrouver les traits caractéristiques originels de cette manifestation unique en son genre. Cela peut leur permettre de se rappeler leur enfance ou encore le récit d'un de leurs grands-parents à ce sujet. Elle permet aux anciens villageois de se réunir à l'occasion de la célébration de l'Abbaye. Ils se rassemblent durant trois jours qui seront festifs. Toute tension entre eux est oubliée<sup>2</sup>.

Les changements majeurs sont l'admission des femmes lors du banquet ainsi que le tir conçu spécialement pour ces dernières et le tir des enfants. Les tirs ont aussi subi quelques modifications ; cela peut s'expliquer par l'évolution des armes, qui sont devenues de plus en plus performantes.

Je pense qu'aujourd'hui, on ne fait plus partie de l'Abbaye uniquement par patriotisme mais aussi par tradition familiale : il n'est pas rare de constater que le papa ou le grand-papa d'un membre fait ou faisait partie de cette société. Certains membres le deviennent aussi par amour du tir ; d'autres pour garder le contact avec le village. C'est le cas des anciens résidents. Ceci représente une évolution, puisque les membres fondateurs étaient, certainement, des patriotes très engagés et prêts à se défendre pour leur liberté<sup>3</sup>.

Lors de la création de l'Abbaye *Suisse Indépendante*, le village de Ballens était essentiellement agricole, seuls le pasteur et l'instituteur exerçaient une profession n'ayant aucun lien direct avec les métiers de la terre. Cette fête a gardé toutes ses caractéristiques alors que les membres ont évolué socialement et professionnellement. Aujourd'hui, on retrouve, au sein de cette société, des salariés appartenant aux trois

---

<sup>1</sup> Source : <http://www.dhs.ch/externe/protect/textes/f/F2293.html>

<sup>2</sup> Source : Renseignements fournis par Messieurs Monod et Tauxe

<sup>3</sup> Source : Interview de Monsieur Monod

secteurs : primaire, secondaire et tertiaire. La diminution de plus en plus importante des exploitations agricoles en est l'une des causes.

Le nombre de membres a augmenté d'année en année jusqu'en 1984<sup>1</sup>. Les membres de l'Abbaye de Ballens n'habitent pas forcément le village et n'en sont pas obligatoirement bourgeois : pour faire partie de cette société, il faut être parrainé par deux membres. Depuis 1984, on constate une légère diminution de l'effectif<sup>2</sup>. Cela est peut-être dû au fait que les militaires sont contraints moins longtemps au service. Ce qui signifie qu'ils rendent plus rapidement leur fusil. Ils ne vont donc pas s'acheter une arme uniquement pour le tir d'Abbaye. Cela peut aussi s'expliquer par le fait que les jeunes gens d'aujourd'hui ont de nombreuses activités qui leur sont offertes. Par conséquent, ils peuvent porter leur choix sur un autre loisir que le tir. Ils ne désirent plus s'engager car ils veulent garder leur individualité<sup>3</sup>.

Les célébrations des fêtes sont désormais espacées de cinq ans alors qu'à l'origine, l'Abbaye pouvait avoir lieu tous les ans. Un des charmes de cette fête est d'être autant espacée<sup>4</sup>. Cela permet à la population de se réjouir encore plus de cet événement puisqu'il s'agit d'un rendez-vous quinquennal. Cela explique fort bien l'engouement des gens lors de la préparation de cette fête ; par exemple, la confection des roses en papier, durant l'hiver précédant la fête, est un rendez-vous hebdomadaire que personne - membre ou non - ne voudrait manquer.

C'est pour toutes ces raisons que l'Abbaye de Ballens a su innover dans certains domaines. Mais si l'on regarde la fête dans son ensemble, on ne peut que remarquer sa stabilité.

---

<sup>1</sup> Voir le graphique concernant l'évolution des membres de l'Abbaye

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Source : Interview de Monsieur Tauxe

<sup>4</sup> *Ibid.*

## 6 Conclusion

Ce travail de maturité m'a permis de découvrir plus amplement une fête de mon village pour laquelle j'ai une profonde admiration. Malgré son vieil âge, elle perdure à travers le temps sans prendre une seule ride.

J'ai découvert que chaque Abbaye a sa particularité, ses caractéristiques. Aucune ne ressemble vraiment aux autres, bien que le but de cette fête soit le même partout : la pratique du tir. Avant de commencer ce travail, je pensais que l'on ne pouvait plus fonder de nouvelle Abbaye, alors que cela est faux, comme me l'a prouvé Monsieur Tauxe puisqu'il est lui-même membre fondateur d'une Abbaye qui a vu le jour il y a seulement quelques années.

En réalisant ce dossier, je me suis aperçue que l'Abbaye de Ballens n'a pas vécu autant de changements que je le présumais. Elle est restée fidèle à ses traditions, malgré la modernité actuelle.

Cette fête a quand même su innover, en permettant aux enfants de tirer ainsi qu'aux femmes dans le cadre de cette fête majestueuse. Ainsi, cela permet aux personnes d'un certain âge, aux jeunes, aux femmes, aux hommes de se réunir à l'occasion d'une seule fête qui est attendue tous les cinq ans avec une grande impatience. C'est ce qui fait le charme de cet événement.

Par ce travail, j'ai voulu montrer que la pratique du tir n'est pas forcément en relation avec la guerre. Dans le canton de Vaud, c'est surtout un sport que les gens aiment parce qu'il demande de la concentration, de la maîtrise de soi et surtout une bonne vue.

Cette fête rassemble toute une localité ou une région. Cela n'est pas toujours évident, de nos jours, étant donné les nombreuses activités auxquelles chacun participe.

C'est grâce à toutes ces qualités que l'Abbaye de Ballens a encore de beaux jours devant elle.

## 7 Remerciements

Je tiens à remercier quelques personnes :

**Monsieur François Tauxe**, Abbé-Président de la Fédération des Abbayes vaudoises, qui a eu la gentillesse de m'accorder du temps afin de l'interviewer.

**Monsieur Roger Monod**, Abbé-Président de l'Abbaye de Ballens de 1967, qui a répondu à mes questions au sujet de cet événement. Il m'a autorisée à consulter, aux archives communales de Ballens, le registre des procès-verbaux de 1843 à 1930. Il m'a prêté, de plus, son discours de la fête de 1967.

**Monsieur Yves Coeytaux**, Lieutenant d'Abbé de la future fête, en 2008. Suite à son interview, il m'a permis de mieux comprendre les raisons de faire partie d'une société, sans être un passionné de tir.

**Monsieur Walter Pfister** qui m'a permis de visiter sa collection personnelle d'armes ; ses explications sur ces dernières ont été précieuses ; il m'a autorisée à prendre quelques photographies.

**Madame Françoise Gavin**, pour les articles de journaux prêtés ainsi que les programmes des fêtes de 1993, 1998 et 2003.

**Madame Annelise Gremion**, pour sa lecture attentive de mon travail, ainsi que ses suggestions.

**Monsieur Philippe Brera** qui m'a prêté le livre *Les Abbayes Vaudoises* par Frédéric Amiguet.

**Mademoiselle Elodie Kellerhals**, pour son aide apportée lors de la mise en page de ce document.

**Monsieur Marc-Henri Primault**, pour ses connaissances en informatique ainsi que pour les images et documents scannés figurant dans ce travail ; j'ai apprécié son aide pour le graphique concernant les membres de l'Abbaye de Ballens.

Mes deux professeurs, **Monsieur Michaud** et **Monsieur L'Hoste**, qui m'ont guidée et soutenue pour l'élaboration de ce dossier.

Et toutes les personnes de ma famille qui m'ont renseignée et conseillée pour la réalisation de cet écrit.

## 8 Glossaire

**Arquebuse** : Vieille arme à feu dont le coup ne part que grâce à une mèche ou un rouet\*<sup>1</sup>.

**Faire une mouche** : Avoir fait 95 points et plus sur une cible à 100 points.

**Mousquet** : Vieille arme à feu que l'on mettait par terre, appuyée sur une petite fourche. On prenait une mèche afin de l'allumer<sup>2</sup>.

**Rouet** : Petite roue d'acier qui frotte contre une pierre de silex<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Source : Dictionnaire *Le Petit Robert*

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

## 9 Bibliographie

### 9.1 Dictionnaires et encyclopédies

- *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Larousse (coll. Références), 1992
- *Le Petit Robert*, Paris, Le Robert, 1967
- *Le petit dictionnaire suisse romand*, Genève, Zoé, 2000

### 9.2 Sources publiées

#### 9.2.1 Ouvrages

- AMIGUET Frédéric, *Les Abbayes Vaudoises*, Lausanne, 1904, 339 p.
- BONSIGNORI Henri, CARANTA Raymond, JORDANOGLU Jean, PELLATON Frédéric, *Fusils et carabines de collection*, Langres, Crépin Leblond, 1995 ( 2<sup>e</sup> éd.), 349 p.
- FIECHTER Jean-Jacques, *Les Abbayes Vaudoises, Yens sur Morges, Cabédita* (coll. Archives vivantes), 1991, 334 p.
- GRANDJEAN Henri, JEANRENAUD Henri, *Histoire de la Suisse II*, Lausanne, Payot, 1941, 260 p.

#### 9.2.2 Internet

- BESSON Frédéric, *Dictionnaire historique de la Suisse*, Ballens  
<http://www.dhs.ch/externe/protect/textes/f/F2293.html> (page créée le 27.12.01, consulté le 26.09.05)
- Commune de Ballens, *Abbaye Suisse Indépendante, Fête 2003, Galerie de photos*  
[http://www.ballens.ch/modules.php?name=Album\\_Photos&func=show&album=photos/Ab19b/index.php](http://www.ballens.ch/modules.php?name=Album_Photos&func=show&album=photos/Ab19b/index.php) (site créé le 9 janvier 2003, consulté le 02.09.05)
- MAMIN Thierry, *Le tir en Suisse*  
<http://www.tir-sportif.ch/web/histoire/> (site créé avant 2000, consulté le 12.06.05)

## 9.3 Sources non publiées

### 9.3.1 Sources manuscrites

- Discours de l'Abbaye de Ballens du 15 au 17 juillet 1967, par l'Abbé-Président, Monsieur Monod
- Procès-verbaux de la société *Suisse Indépendante*, registre no 1, 1843 à 1930, 352 p.
- Procès-verbaux de la société *Suisse Indépendante*, registre no 2, 1930 à 1999, 386 p.
- Programme des fêtes de l'Abbaye de Ballens *Suisse Indépendante* de 1993, 1998 et 2003
- Statuts de la *Fédération des Abbayes vaudoises*, Lausanne, 1995

### 9.3.2 Sources orales

- Entretien avec Monsieur Coeytaux, actuel Lieutenant d'Abbé, Ballens, le 11 octobre 2005
- Entretien avec Monsieur Monod, ancien Abbé-Président (1967), Ballens, le 15 août 2005
- Entretien avec Monsieur Tauxe, actuel Abbé-Président de la Fédération des Abbayes vaudoises, Aigle, le 16 août 2005

## 10 Annexes

### 10.1 Document 1 : Interview de Monsieur Monod

Entretien du 15.08.05, avec Monsieur Roger Monod, à Ballens. Je lui ai posé ces questions dans le but de tracer les changements de l'Abbaye de Ballens à travers les yeux du plus ancien Abbé-Président encore vivant.

Q : « Pour quelles raisons êtes-vous devenu membre de l'Abbaye de Ballens ? »

R : « Je suis devenu membre de l'Abbaye par tradition. Mon père ainsi que mon grand-père en faisaient partie. Et aussi parce que j'aime le tir. »

Q : « Que représente l'Abbaye de Ballens, pour vous ? »

R : « Elle représente l'occasion de perpétuer les traditions. C'est aussi le retour aux sources des anciens habitants de Ballens. Ainsi, on revoit des gens qui ont demeuré, jadis, à Ballens.

Q : « Selon vous, quels sont les grands changements qu'a vécus l'Abbaye de Ballens ? »

R : « Le premier grand changement est, selon moi, le fait que les dames ont été admises au banquet. Le second est la création d'une cible spéciale pour les femmes, en parallèle des tirs de l'Abbaye, ces derniers étant réservés uniquement aux hommes, auparavant. »

Q : « Quel changement avez-vous vécu plutôt négativement ? »

R : « Le cortège a changé en mal. C'est devenu un troupeau. Avant, seuls les sociétaires défilaient.

Q : « Que signifie le nom "Suisse Indépendante", de l'Abbaye de Ballens ? »

R : « Je pense que des patriotes très engagés ont formé cette société. Les armes représentent la défense de la liberté, donc le fait d'être patriotique. Il faut lutter pour avoir l'indépendance ou pour la conserver. »

Q : « Quel serait le mot afin de qualifier l'Abbaye de Ballens ? »

R : « Traditionnelle car elle veut conserver des traditions que l'on ne trouve dans aucunes autres fêtes. Et festive car elle permet de rassembler des citoyens et à d'anciennes familles du village de se retrouver. »

- Q : « Quelle est l'origine des Abbayes Vaudoises ? »
- R : « Avant, le canton de Vaud était gouverné par les autorités bernoises. Les Bernois appréciaient le fait d'avoir des hommes sachant manier les armes. Alors, ils les ont encouragés à la pratique du tir. »
- Q : « Avez-vous des anecdotes au sujet de l'Abbaye de Ballens, de la fête ? »
- R : « Je me souviens du travail que représente le fait d'être Abbé-Président. Le budget de la fête a beaucoup évolué. Avant, celle-ci rassemblait une centaine de personnes alors qu'aujourd'hui c'est une énorme organisation. Le charme de cette fête est d'être espacée de cinq ou six ans. »
- Q : « Quel est votre meilleur souvenir concernant l'Abbaye ? »
- R : « Je prends toujours beaucoup de plaisir à participer à ces fêtes. »

## 10.2 Document 2 : Interview de Monsieur Tauxe

Entretien avec Monsieur François Tauxe, Abbé-Président de la Fédération des Abbayes Vaudoises (FAV). Cette interview a été réalisée le 16.08.05, à Aigle.

- Q : « Depuis quand êtes-vous Abbé-Président de la Fédération des Abbaye Vaudoises ? »
- R : « Je suis entré au Conseil de la Fédération des Abbayes Vaudoises en 1986. J'ai d'abord été membre, puis greffier, directeur des tirs et lieutenant d'Abbé. Maintenant, je suis Abbé-président depuis 1999. »
- Q : « Quelles étaient vos motivations ? »
- R : « Je baigne dans le tir depuis 1963. Je fais partie de sept Abbayes différentes. A l'âge de 15 ans, je deviens membre de L'Abbaye de Tir de Bourgeoisie, de Leysin. Puis, à 16 ans, je prends part à l'Abbaye des Volontaires des Alpes, de Leysin, ainsi qu'à l'Abbaye de Tir de Bourgeoisie dite *des Mousquetaires*, d'Aigle. Ce qui signifie qu'à l'âge de 16 ans, je faisais déjà partie de trois Abbayes. J'ai pris des cours de jeunes tireurs. J'ai été 25 ans membre du comité de la Société de tir des Sous-Officiers & Guidon d'Aigle, jusqu'en 1997 (membre de la Société Vaudoise des Carabiniers). De 1964 à 1989, j'ai été membre du comité du Tir de Bourgeoisie, à Leysin et je suis membre du Comité, actuellement Conseil, de la société du Tir de Bourgeoisie d'Aigle depuis 1972.

En 1990, j'ai créé l'Abbaye "Les Nobles Cœurs", à Aigle. Cette société est mixte et est composée de 166 membres. »

Q : « En quoi consiste votre responsabilité d'Abbé, du point de vue administratif et au sein des sociétés des Abbayes Vaudoises ? »

R : « Le Conseil représente les Abbayes Vaudoises. Je gère le site Internet, je convoque moi-même mon Conseil, je commande la munition, je m'occupe de tous les formulaires de la FAV, je dirige six assemblées par année ainsi que l'assemblée cantonale des délégués.

Q : « Quels sont les critères afin de constituer une société d'Abbaye ? »

R : « Il faut constituer un comité provisoire ainsi qu'élaborer des statuts. Ces derniers doivent être approuvés par la Fédération ainsi que par le Département militaire, à Lausanne. Dès lors, une Abbaye peut exister. »

Q : « Dans quel but s'est fondée la FAV ? Et pourquoi l'année 1942 et pas avant ? Y a-t-il un lien avec la Deuxième Guerre Mondiale ? »

R : « Il n'y a aucun lien avec la Deuxième Guerre Mondiale. En 1922, les Abbayes vaudoises se sont déjà réunies lors du tir cantonal à Bex. Mais ce n'est qu'en 1942, que la Fédération des Abbayes Vaudoises voit le jour, ceci grâce à l'instigation du Colonel Albert Chamorel de Gryon. Le but était de resserrer les liens entre les Abbayes vaudoises. »

Q : « En quelle année l'Abbaye de Ballens est-elle devenue membre de la FAV ? »

R : « L'Abbaye de Ballens est une des 79 Abbayes fondatrices de la FAV. Elle est donc membre depuis le 15 mars 1942. »

Q : « Avant, les femmes ne pouvaient même pas assister au banquet durant la fête, alors qu'aujourd'hui, certaines sociétés les acceptent. Comment expliquez-vous cette évolution ? »

R : « C'étaient les Abbayes de l'époque. Avant, les femmes n'avaient pas le droit de faire partie des sociétés. On leur accordait peu de valeur. Maintenant, ça s'est ouvert. De nos jours, certaines Abbayes n'acceptent les dames qu'au banquet alors que d'autres les acceptent aussi au tir. Chaque Abbaye a sa propre structure. »

Q : « Avant l'Abbaye était surtout composée de soldats qui, par conséquent, pratiquaient régulièrement le tir. Maintenant, l'Abbaye ne regroupe pas forcément des passionnés de tir. Quelles sont les

motivations de ces personnes à devenir membres d'une société qui a pour principal but la pratique du tir ? »

R : « Par tradition. Les gens reviennent dans leur village d'enfance et retrouvent des amis qu'ils n'ont pas revus depuis longtemps. Cela les ramène à leur racine. »

Q : « Avant la fête ne durait souvent qu'un jour, le lendemain des tirs, avec une parade, un banquet et la remise des prix. Aujourd'hui, la fête d'Abbaye dure, en général, 3 jours. Elle est accompagnée de plusieurs banquets, d'animations foraines, d'une journée familiale. Comment expliquez-vous le fait de passer d'une fête réservée uniquement à ses membres de la société à un grand rassemblement villageois ? »

R : « C'est une situation que je connais peu, ceci étant donné que la durée des fêtes d'Abbaye est propre à chaque région. Dans le Grand District, il y a les tirs le samedi et la fête, parade, banquet le dimanche et c'est tout. Il n'y a pratiquement plus de bal. Je pense que chez vous et dans d'autres endroits du canton, on a profité de la fête de l'Abbaye pour organiser une fête villageoise, les moyens financiers d'aujourd'hui étant plus conséquents que ceux de l'époque. »

Q : « Pourquoi y a-t-il des Abbayes seulement dans le canton de Vaud ? »

R : « Je ne sais pas. C'est spécifique à ce canton. Dans le canton de Fribourg, lors du tir fédéral en campagne, il y a une fête mais ce n'est pas une Abbaye. En Valais, "Les Vieilles Cibles Valaisannes" ressemblent à nos Abbayes Vaudoises. Elles regroupent treize sociétés. Les deux conditions pour qu'une société puisse en faire partie sont de posséder de la vigne ainsi qu'un carnotzet. »

Q : « Selon vous, quel est le plus important changement qu'ont vécu les Abbayes Vaudoises ? Positif et/ou négatif. »

R : « C'est propre à chaque Abbaye. Je remarque que les Abbayes sont en régression. Il y a moins de membres qu'auparavant. Les Abbayes de Bourgeoisie sont moins nombreuses. Ceci s'explique par le fait qu'il y a des familles moins nombreuses, aujourd'hui. Il y a aussi moins de bourgeois. »

Cette régression est aussi due au fait que les militaires sont astreints moins longtemps au service, par conséquent, ils rendent leur équipement plus vite et n'ont plus de fusil. Celui qui ne pratique pas le tir ne va pas s'acheter une arme uniquement pour le tir d'Abbaye.

Une autre cause de cette régression est due aux multiples activités offertes à la jeunesse. Les jeunes peuvent porter leur choix sur d'autres loisirs que le tir. Il faut aussi tenir compte du fait qu'ils ne veulent plus s'engager, car ils veulent garder leur individualité.

L'acceptation des dames est un des plus importants changements. Cela a stimulé certaines Abbayes. Très peu de ces sociétés ont été fondées en étant mixtes. Celles qui n'ont pas encore admis les femmes le feront certainement par la suite, ceci à cause des effectifs. »

### 10.3 Document 3 : Interview de Monsieur Coeytaux

Entretien du 11 octobre 2005 avec Monsieur Yves Coeytaux, Lieutenant d'Abbé de la prochaine Abbaye. Le but de cette rencontre est de comprendre quelles sont ses motivations à faire partie d'une telle société ainsi que son point de vue sur l'évolution de l'Abbaye de Ballens.

Q : « Comment vous êtes-vous retrouvé Lieutenant d'Abbé de la prochaine Abbaye ? »

R : « C'est le nouvel Abbé-Président qui m'a demandé de faire partie du Conseil. J'ai accepté à condition de ne pas être Banneret. Le conseil se forme avant son élection. Ceci afin que les membres du comité s'entendent bien ensemble. »

Q : « Quelles sont vos motivations à faire partie d'une telle société ? Est-ce pour la pratique du tir ? »

R : « Ce n'est pas pour la pratique du tir mais pour la fête que je suis devenu membre de cette société. »

Q : « Sinon, pourquoi faites-vous partie d'une Abbaye qui a pour principale activité le tir ? »

R : « C'est pour l'aspect festif. On revoit d'anciens villageois. Et surtout tous les habitants du village participent à cette fête. C'est vraiment l'aspect villageois et la fête que j'apprécie dans l'Abbaye de Ballens. »

Q : « Quels sont les principaux changements qu'a vécus l'Abbaye de Ballens, selon vous ? »

R : « Moi je n'ai vécu aucun changement. J'ai toujours vécu l'Abbaye *Suisse Indépendante* comme je la vis actuellement. »

## 11 Abstract

L'Abbaye est une fête peu connue par des citadins. J'ai voulu retracer l'histoire d'une Abbaye, celle de Ballens, à travers ce travail. Ceci afin d'approfondir mes connaissances sur celle-ci et de la faire connaître à diverses personnes.

Le canton de Vaud conserve une tradition qui lui est propre : la célébration de l'Abbaye. Cette fête se déroule sur plusieurs jours durant lesquels il y a le tir d'Abbaye, auquel ne peuvent participer que les membres de la société, un banquet accompagné d'une partie officielle ainsi que de quelques cortèges. Dans certaines Abbayes, il y a un ou plusieurs bals.

Depuis le Moyen Age, les hommes du Pays de Vaud pratiquent le tir. Le but était, tout d'abord, de protéger les bourgs par des milices. Puis, on organisa un tir : le *Papagai*. Ainsi, les hommes pouvaient s'entraîner à ce sport et le meilleur d'entre eux en retirait une récompense. Ainsi, on donna l'envie de devenir un bon tireur. Les autorités bernoises suivirent ce mouvement et incitèrent les Abbayes à naître. Leur but était d'avoir sous leur régime des hommes sachant manier correctement les armes. Aujourd'hui encore, les Abbayes existent. Dans ce travail, j'ai voulu mettre en exergue celle de mon village : l'Abbaye de Ballens. Avec plus de 162 ans d'âge, elle a vécu quelques changements, comme par exemple, l'admission de la femme lors du banquet d'Abbaye ou encore le tir créé spécialement pour les enfants à l'occasion de cette fête. Malgré tout, elle a su garder une certaine stabilité. Par ce dossier, j'ai voulu analyser son évolution de 1843, date de sa création, à aujourd'hui.

Ce dossier a été rédigé sur la base des procès-verbaux de l'Abbaye de Ballens et de diverses interviews.